

DÉLIBÉRATION n° 2023/030

L'an deux mille vingt-trois et le 07 mars 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 1^{er} mars 2023, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Sandrine DURAN, Marie-France RUFFAT, Stéphanie LAGLEIZE, Joël MANO, Philippe LACOSTE, Sylvie ORTEGA et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Jacqueline ALFONZO à Marie-France RUFFAT, Nicolas TOURON à Bernard PLANO, Ingrid ROUZAUD à Jean-Claude SUBIAS, Maurine FOSSAT à Robert MONZANI, Laurent LAGES à Sylvie ORTEGA, Rony BARTHE à Jean-Marie DA BENTA et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Carine VIDAL, Cindy SIBE, Isabelle ORTE, Frédéric SIBOUT.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Budget Assainissement - Affectation des résultats 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- prend acte des résultats de l'exercice qui se décomposent de la façon mentionnée ci-après :

1/SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	881 540,94 €
RECETTES	1 120 893,20 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	239 352,26 €

Résultat antérieur	0,00 €
Résultat cumulé à affecter	239 352,26 €

2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	707 480,57 €
RECETTES	891 363,55 €
Résultat d'investissement de l'exercice	183 882,98 €

Résultat antérieur	-100 362,82 €
Résultat cumulé	83 520,16 €
RAR Dépenses	198 980,38 €
RAR Recettes	28 743,00 €
Solde des RAR	-170 237,38 €
Résultat cumulé avec RAR	- 86 717,22 €

- après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

Décide d'affecter au budget le résultat cumulé de la façon suivante :

INSCRIPTIONS BUDGET 2023

R.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (excédent)	83 520,16 €
D.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (déficit)	
R.1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	86 717,22 €
R.002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	152 635,04 €
D. 002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	
D. INV - Restes à réaliser dépenses	198 980,38 €
R. INV - Restes à réaliser recettes	28 743,00 €

Le secrétaire,

Pour copie conforme,
Le Maire,







Affiché le 14 mars 2023

Accusé de réception en préfecture
065-216502583-20230314-2023-030-DE
Date de télétransmission : 14/03/2023
Date de réception préfecture : 14/03/2023